



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENU	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHÉY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Christian PARIS
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	

### *Membres absents :*

M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

### **OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

**Accord-cadre pour la fourniture de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'évolution du Système d'Information Géographique - Attribution du marché**

Par délibération du 25 septembre 2008, le Conseil de communauté a autorisé le lancement d'une consultation pour la conclusion d'un accord-cadre pour la fourniture de prestations intellectuelles pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'évolution du Système d'Information Géographique (SIG).

L'accord cadre prévoit la fourniture de prestations intellectuelles (aide à la mise en oeuvre de solutions logicielles, support sur un projet particulier, formation...) sous un délai de 5 jours ouvrés à compter de l'émission du bon de commande.

Le prestataire devra assurer :

- la fourniture de prestations intellectuelles dans le cadre de projets mettant en évidence des besoins en compétences sur le SIG,
- la fourniture de prestations complémentaires de type formation.

L'accord-cadre sera un marché à prix unitaires et à bons de commande.

La durée du marché est de 12 mois avec une possibilité de reconduction expresse trois fois 12 mois.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, cinq offres ont été reçues :

IGN (69)

SEGIC Ingénierie – Axes Conseil (91),

GRAPHLAND (69),

ARXIT (75),

MEMORIS (44).

Outre les pièces administratives, il était demandé les éléments suivants :

- références de missions similaires et pour chacun d'elles, un contact,
- CV des intervenants pressentis listant précisément les expériences (durées et environnements),
- les méthodologies mises en oeuvre sur des projets :
  - techniques (analyse, collecte, recette de données...)
  - logiciels (installation, migration...)
  - d'assistance à maîtrise d'ouvrage ( réalisation de marchés publics)

La Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du 4 décembre 2008, a refusé la candidature de la société ARXIT car les pièces demandées n'ont pas été fournies.

L'analyse des offres a été présentée à la Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 4 décembre 2008.

La CAO a choisi l'offre de Graphland, pour un montant évalué à 80 400 € HT ( estimation sur la base du quantitatif estimatif). L'offre de Graphland est financièrement la plus élevée, mais elle a été jugée supérieure aux autres offres en terme d'attentes techniques ( forte maîtrise de l'environnement logiciel déjà utilisé au Grand Dijon, présentation du mémoire technique le plus en adéquation avec les besoins exprimés) et organisationnelles ( meilleure prise en compte du besoin d'accompagnement des utilisateurs). Vu la décision de la commission d'appel d'offres,

LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :

- **d'autoriser** le Président à signer l'accord cadre pour la fourniture de prestations intellectuelles pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'évolution du Système d'Information Géographique avec la société Graphland, ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce marché,
- **d'autoriser** le Président à signer les marchés subséquents qui découleront de l'accord cadre, lorsque ces marchés subséquents seront inférieurs à 206 000 € HT,
- **d'autoriser** le Président à signer les éventuels avenants qui découleront des marchés subséquents dans la limite de 5% de leurs montants si ces marchés sont supérieurs à 206 000 € HT.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

19 DEC. 2008



Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président



*BETICH*

Publié le 19 DEC. 2008  
Déposé en Préfecture le